



PROGRAMME 2008 - 2010

DÉMOCRATIE

EDUCATION POPULAIRE

DROITS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX

SOLIDARITÉ ET COOPÉRATION INTERNATIONALES

RENFORCEMENT D'ACTEURS SOCIAUX DU SUD ET DU NORD ENGAGÉS DANS
DES RÉSEAUX

POUR LA PROMOTION DE LA DÉMOCRATIE ET DES DROITS ÉCONOMIQUES ET
SOCIAUX.

RAPPORT ANNUEL

**SOLIDARITE
SOCIALISTE**

Février 2009

ACRONYMES

LOASP	:	Loi d'orientation Agrosylvopastorale
CSOASP	:	Conseil supérieur d'orientation Agrosylvopastorale
FNDASP	:	Fonds National de Développement Agrosylvopastorale
FONDSTAB	:	Fonds se stabulation
SNRASP	:	Système national de recherche Agrosylvopastorale
FONGOANA	:	Fonds pour la mise en œuvre de la GOANA
GOANA	:	Grande offensive agricole pour la nourriture et l'abondance
CR	:	Conseil rural
FNAB	:	Fédération national pour l'agriculture biologique
OSC	:	Organisations de la société civile
FED	:	Fonds Européen de développement
OCB	:	Organisation communautaire de base
USAID	:	Agence des Etats-Unis pour le Développement International
CTB	:	Coopération technique belge
APROFES	:	Association pour la promotion de la femme sénégalaise
GREEN	:	Groupe de recherche et d'études environnementales
FONGS	:	Fédération des ONG du Sénégal
MEC	:	Mutuelle d'épargne et de crédit
MS	:	Mutuelle de santé
CA	:	Conseil d'administration
CC	:	Comité de crédit
CONGAD	:	Conseil des ONG d'appui au développement
AGR	:	Activités génératrices de revenus
CLCMS	:	Cadre local de concertation des mutuelles de santé

CLCOP	:	Cadre local de concertation des Organisations de producteur
OP	:	Organisations de producteur
ONG	:	Organisations non gouvernementales
CCPA	:	Cadre de concertation des producteurs d'arachide
APE	:	Accords de partenariat économique
CEDEAO	:	Comité économique des états de l'Afrique de l'ouest
CVD	:	Comité villageois de développement
CLD	:	Comité local de développement
TEC	:	Tarif extérieur commun
OMD	:	Objectifs du millénaire pour le développement
ANCAR	:	Agence nationale de conseil agricole et rural
DRDR	:	Direction régionale de développement rural
DRS	:	Défense et restauration des sols

Sommaire

I.	INTRODUCTION.....	5
II.	FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE DE COORDINATION : LE COPI.....	6
2.1	Mise en place du COPI.....	6
2.2	Fonctionnement du COPI.....	6
2.3	Acteurs impliqués dans le cadre de l'exécution du projet.....	6
III.	Financement des OCB et partenaires bénéficiaires.....	8
3.1	OCB financées par OYOFAL PAJ.....	8
3.2	OCB financées par GREEN.....	8
3.3	OCB financées par FONGS.....	9
3.4	OCB financées par APROFES.....	9
IV.	Résultats obtenus.....	9
4.1	Résultats obtenus dans le domaine de la santé.....	10
4.2	Résultats obtenus dans le domaine de la sécurité alimentaire.....	16
1.1	Résultats de OSS4.....	25

I. INTRODUCTION

APROFES, FONGS, Mutuelle « Oyofal PAJ » et GREEN SENEGAL sont quatre structures qui interviennent principalement avec leurs organisations à la base dans deux axes stratégiques. Ces deux axes « accès à la santé » et « la souveraineté alimentaire » véritables nœuds du développement à la base ont été retenus dans le cadre de la collaboration avec l'ONG Solidarité Socialiste de Belgique dans le cadre de son programme d'appui au développement des pays du Sud.

L'accès à la santé constitue une réelle préoccupation des populations sénégalaises, pouvoirs publics et partenaires au développement et ce, depuis l'effectivité de la politique de décentralisation qui consacre le désengagement de l'Etat du secteur de la santé avec un transfert des compétences au niveau local.

Le système de recouvrement des coûts en matière de santé repose sur la contribution financière de plus en plus importante des ménages qui supportent actuellement 42% des coûts en matière de santé. Par ailleurs, la grande majorité de la population (80%) ne bénéficie d'aucune couverture sociale pour la prise en charge de ses frais médicaux et a donc des difficultés énormes à faire face aux dépenses de santé. L'accès aux soins de santé, malgré les efforts que fait le gouvernement, continue d'avoir un prix qui n'est pas à la portée de toutes les bourses. C'est particulièrement vrai dans la région de Kaolack (ciblée par le programme) qui fait partie des cinq régions les plus pauvres du pays. Depuis 2004, l'accès des femmes à des soins de santé de qualité a permis de réduire le taux de mortalité grâce, notamment, à l'émergence de mutuelles de santé, conçues comme un instrument de solidarité.

Le déficit vivrier noté à la fois en milieu rural et urbain est la résultante de plusieurs facteurs sous tendue par une mauvaise voire une absence de politique agricole. Le vote de la loi d'orientation agro-sylvo-pastorale par l'assemblée nationale même s'il permettra de limiter les conflits sociaux entre les usagers des ressources naturelles (allusion faite aux conflits entre Agriculteurs et Pasteurs) ne règle pas pour autant les multiples problèmes fonciers en latence.

En effet, en milieu rural, la gestion des zones de terroir régenté par la loi sur le domaine national de 1964 est depuis 1996 confiée aux collectivités locales, seules habilitées à allouer et à désaffecter la terre. La loi prévoit un accès équitable entre les couches sociales et les groupes d'individus mais dans sa pratique, elle est toute autre détenue qu'elle est par de groupuscules d'individus qui les affectent au gré de leurs intérêts.

La souveraineté alimentaire des exploitations familiales qui repose essentiellement sur une agriculture sujette à plusieurs contraintes : la difficulté de reconstitution du capital semencier, le manque de diversification des cultures, les techniques de production rudimentaires et inappropriées, les aléas de la pluviométrie. Tous ces facteurs entraînent des productions très faibles. Rares sont les familles qui parviennent à couvrir avec leur production 70 à 80%, de leurs besoins alimentaires.

C'est dans ce contexte que s'inscrivent les actions entreprises par SOLSOC et ses partenaires pour améliorer les conditions sanitaires et le vécu des populations.

II. FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE DE COORDINATION : LE COPI

2.1 Mise en place du COPI

C'est une instance de décision, de coordination générale, de programmation, d'arbitrage, et de suivi du programme. C'est également le lieu de validation des rapports techniques, financiers et des projets à financer (conformité avec la vision globale du programme, la stratégie et les résultats) après avis du partenaire.

Le COPI est composé des chargés de fonction des différents partenaires et peut être élargi selon l'objet de la rencontre aux responsables politiques des 4 partenaires et/ou à d'autres responsables techniques et / ou aux OCB.

2.2 Fonctionnement du COPI

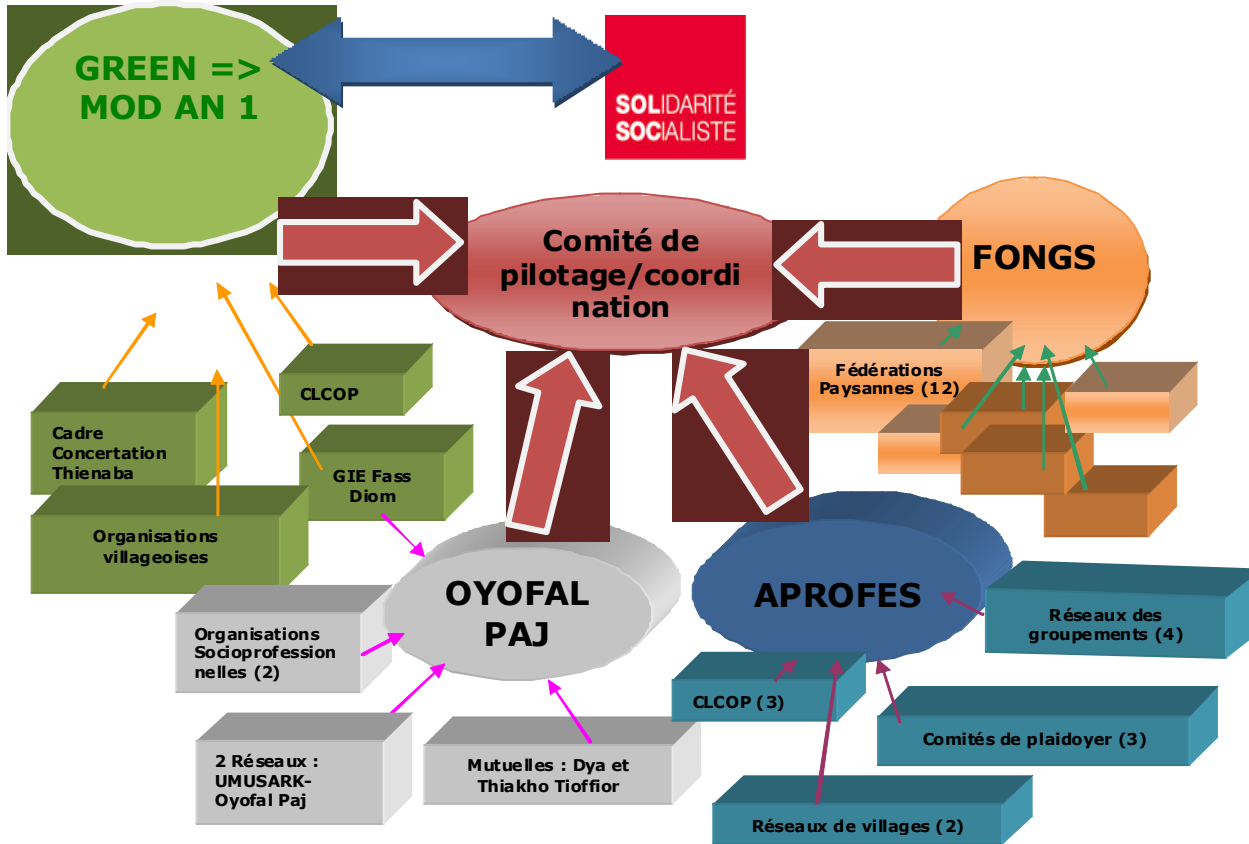
Le COPI s'est réuni à 10 reprises en rapport avec les tableaux de bord élaborés pour procéder à : l'arbitrage et à la répartition du financement entre les partenaires

- la définition d'un planning de travail (tableau de bord et identification des personnes composant le COPI),
- la détermination des critères de sélection des projets,
- la validation des requêtes
- préparation de la rencontre sur les agro carburant,
- arbitrage et dispatching des financements,
- l'organisation de rencontres de restitution (séminaire agro carburant et suivi du PGM)
- le partage avec les OCB
- la finalisation du manuel de procédures
- la détermination des outils de suivi des micros projets
- la validation du rapport d'activités

Toutes les décisions prises par le COPI l'ont été de façon consensuelle et le secrétariat a été assuré par GREEN SENEGAL désigné comme MOD durant les 15 premiers mois du PGM.

2.3 Acteurs impliqués dans le cadre de l'exécution du projet

Schéma des acteurs.



- ACTEURS EXTERNES**
- Ministères de tutelles :
- Santé et prévention médicale
 - Femme, famille, entrepreneuriat féminin
 - Solidarité nationale et action sociale
 - Agriculture et développement rural
 - Environnement - protection de la nature
- Autorités administratives :
- Gouverneurs
 - Préfets
 - Sous préfets
 - Chefs de village
- Collectivités locales :
- Conseils régionaux
 - Mairies
 - Conseils Ruraux
- Services déconcentrés de l'état :
- Services régionaux
 - Services départementaux
 - CADL
- Société Civile :
- CONGAD
 - CNCR
 - Siggil Jigeen
 - STEP/BIT
 - RADDHO
 - RADI

III. Financement des OCB et partenaires bénéficiaires

3.1 OCB financées par OYOFAL PAJ

subvention OCB MAS Kaolack	968 600
Fonds rotatif OCB MAS Kaolack	607 976
subvention OCB MAS Dinguiraye	973 600
Fonds rotatif OCB MAS Dinguiraye	607 976
subvention OCB MAS thiakho thior	974 412
subvention OCB MAS Dara mboss	973 600
fonds rotatif OCB MAS Dara Mboss	607 976
subvention OCB MAS Gagnick	973 600
fonds rotatif OCB MAS Gagnick	607 976
Regroupement des Jeunes Ouvriers de Kaolack (R.J.O.K) Subvention	1 875 240
Regroupement des Jeunes Ouvriers de Kaolack (R.J.O.K) Fonds Rotatif	712 210
OCB SUXALI JIGEEN de Kaolack (Quartier Ngane alassane KK) Subvention	1 875 240
OCB SUXALI JIGEEN de Kaolack (Quartier Ngane alassane KK) Fonds Rotatif	712 210
OCB Mutuelle de Santé Zone de DYA - Subvention	973 600
OCB Mutuelle de Santé Zone de DYA - Fonds Rotatif	712 210
OCB Mutuelle de Santé Zone de Mbadakhouné - Subvention	973 600
OCB Mutuelle de Santé Zone de Mbadakhouné - Subvention	712 210
MONTANT GLOBAL	15 842 236

Financement Global des OCB de Oyofal PAJ : **15 842 236 F CFA**

Part réservée à la subvention : **10 561 492 F CFA**

Part réservée au fonds rotatif : **5 280 744 F CFA**

3.2 OCB financées par GREEN

Subvention: Réseau des femmes pour le développement "And Defar Kayar"	2 000 000
Fonds rotatif : Réseau des femmes pour le développement "And Defar Kayar"	1 500 000
Subvention: GIE FASS DIOM de Thiénaba	3 000 000
Fonds rotatif : GIE FASS DIOM de Thiénaba	1 000 000
Subvention: OCB "SOUKALI AL BI" de Samel	3 411 400
Fonds rotatif : OCB "SOUKALI AL BI" de Samel	1 000 000
Subvention: ASC DYNAMIQUE de Joal Fadiouth	1 500 000
Fonds rotatif : ASC DYNAMIQUE de Joal Fadiouth	1 000 000
Total A.1.4	14 411 400

Financement Global des OCB de GREEN : **14411400 F CFA**

Part réservée à la subvention : **9 911 400 F CFA**

Part réservée au fonds rotatif : **4 500 000 F CFA**

3.3 OCB financées par FONGS

subvention : jig jam	1 180 000
fonds rotatifjig jam : 4950 000 + 1 582 000	7 091 400
Fonds de subvention ADAK	2 653 000
Fonds rotatif ADAK	2 004 305
	12 928 705

Financement Global des OCB FONGS : **12 928 705 F CFA**

Part réservée à la subvention : **3 833 000F CFA**

Part réservée au fonds rotatif : **9 095 705 F CFA**

3.4 OCB financées par APROFES

Subvention: Réseau Gagnick - Gagnick	935 000
Fonds rotatif : Réseau Gagnick - Gagnick	465 000
Subvention: Réseau Gandiaye - Gandiaye	935 000
Fonds rotatif : Réseau Gandiaye - Gandiaye	465 000
Subvention: Réseau Paoskoto - Paoskoto	935 000
Fonds rotatif : Réseau Paoskoto - Paoskoto	465 000
Subvention: Union deMbam Laghem - Mbam	935 000
Fonds rotatif : Union deMbam Laghem - Mbam	465 000
Subvention: Groupement de Keur Makam	935 000
Fonds rotatif : Groupement de Keur Makam	465 000
Subvention: Groupement de DEGOO de Tchissé Masse Ndièdieng	2 435 000
Fonds rotatif : Groupement de DEGOO de Tchissé Masse Ndièdieng	565 000
Subvention: Groupement de SUQQALI SA DĚKK - Keur El Hadji Mabeye Ndièdieng	1 725 000
Fonds rotatif : Groupement de SUQQALI SA DĚKK - Keur El Hadji Mabeye Ndièdieng	1 275 000
Total A.1.4	13 000 000

Financement Global des OCB de APROFES : **13 000 000 F CFA**

Part réservée à la subvention : **8 835 000 F CFA**

Part réservée au fonds rotatif : **4 165 000 F CFA**

IV. Résultats obtenus

4.1 Résultats obtenus dans le domaine de la santé

OSS1 : Santé			
Type de changement	Axe d'intervention	Changements attendus au bout de 3 ans	Changements obtenus au terme de la première année
Besoins de base	1. Les populations adhèrent et participent activement aux mutuelles existantes et s'organisent pour mettre en place de nouvelles mutuelles	R.1.1 Le taux de pénétration des mutuelles Oyofal Paj a augmenté en moyenne de 1%.	Un taux de pénétration de la mutuelle Oyofal Paj a augmenté de 1,05% passant ainsi de 2,76% à 3,81%
		R.1.2 Le taux de recouvrement des cotisations et adhésion passe à 80%(urbain) et 35 %(rural)	Le taux de recouvrement des cotisations et adhésion est passé de 81,33% à 82,47% en milieu urbain ; tandis qu'en milieu rural, il se situe à 71,49% contre 65,80 initialement.
		R.1.3 (6) mutuelles rurales sont fonctionnelles dont trois (3) nouvelles.	6 mutuelles rurales sont fonctionnelles dont trois (3) nouvelles pour un nombre total d'adhérents de 4929persdonnes.
	2. Des systèmes additionnels de mobilisation de ressources comme fonds de solidarité créent au sein des mutuelles permettant de prendre en charge les épidémies (palu-choléra-méningite-etc.	R.2 (5%) des ressources mobilisées par les mutuelles proviennent des systèmes additionnels	18,30% des ressources mobilisées par les mutuelles proviennent des systèmes additionnels grâce à des activités lucratives comme la Vente de moustiquaires, Champ collectif, les Soutiens, les Manifestations lucratives et Dons
		P.1.(1/2/3) Les mutuelles organisent 104 actions de marketing social pour l'adhésion et le recouvrement.	5 mutuelles ont organisé 30 actions de marketing social pour l'adhésion et le recouvrement avec la participation de 2039 personnes dont 1500 femmes.
		P.2 (9) journées de réflexion sont organisées sur la promotion des fonds additionnels	4 journées de réflexion sont organisées sur la promotion des fonds additionnels avec une participation des femmes atteignant 95%

		S.1 (1/2). 130 nouveaux membres ont adhéré aux mutuelles existantes (soit $130 \times 5 = 650$ bénéficiaires) et se sont acquittés de leurs cotisations.	310 dont 193 nouveaux membres ont adhéré aux mutuelles existantes , 533 bénéficiaires dont 205 bénéficiaires sur un total de 533 soit 38,4% se sont acquittés de leurs cotisations.
		S.1.3 (855) nouveaux membres ont adhéré aux nouvelles mutuelles.	252 nouveaux membres ont adhéré à la nouvelle mutuelle de Thiakho Thioffior
		S.2 (50) partenaires (OCB – leaders d’opinions- institutions- etc.) participent activement à la mobilisation de fonds additionnels.	6 partenaires (CTB, USAID, APROFES, MEC Téranga,)ont contribués activement à la mobilisation de fonds additionnels.
		E.1. Le taux de couverture sanitaire des MS existantes a augmenté de 5 %.	Le taux de couverture sanitaire des MS existantes a augmenté de 4,28% passant de 22, 10% à 26,38%.
		E.1.3 (300) personnes ont bénéficié des services des nouvelles MS.	27 personnes dont 20 femmes et 7 enfants ont bénéficié des services des nouvelles MS.
		E.4 Le taux d’utilisation des services a (diminué) augmenté de 10% dans la zone d’intervention.	Le taux d’utilisation des services a diminué de 11,9% dans ZI passant ainsi de 31,11% à 19,21% .
Inégalités sociales	1. Les femmes et jeunes occupent des postes clés au niveau des structures en charge de la santé communauté : comité de santé, comité de gestion et commissions de santé des collectivités locales	R.1. Les femmes et les jeunes occupent (35%) des postes de responsabilité dans les comités de santé et commissions des collectivités locales.	14 femmes et 2 jeunes occupent des postes de responsabilité dans les comités de santé et commissions des collectivités locales.
	2. Plus d’hommes adhèrent, participent activement et contribuent aux mutuelles de santé .ils contribuent à la	R.2 Le taux d’adhésion des hommes aux mutuelles a augmenté de 5% par an.	Le taux d’adhésion des hommes aux mutuelles a augmenté de 7,12% passant de 11,32% à 18,44%.

	<p>prise en charge de la santé de leur famille</p>		
	<p>3. Les problèmes liés aux inégalités, en particulier la disparité, ville campagne, sont pris en compte dans les stratégies d'Education Populaire (forum social, réseaux mutualistes de la santé).</p>	<p>R.3. (36) OCB, (10) décideurs ainsi qu'un public de 300 personnes ont amélioré leur compréhension des mécanismes qui entraînent l'augmentation des inégalités et. disparités</p>	<p>172 décideurs et 3000 participants dont 95% de femmes ont participé à 8 fora sur les thèmes qui suivent : Violence faite aux femmes, Accès à la terre, Mortalité maternelle, Scolarisation des filles, Bonne gouvernance, Eau et santé, Décentralisation et contrôle citoyen, Taxe rurale respectivement à Dara Mboss, Dinguiraye et Gagnick avec APROFES</p>
		<p>P.1 (3) Sessions de formation en leadership et (30) rencontres de sensibilisation ont permis de renforcer la compréhension du concept et de l'enjeu du genre auprès des populations.</p>	<p>2 Sessions de formation en genre et leadership regroupant 38 participants dont 31 femmes ont permis de renforcer la compréhension du concept et de l'enjeu du genre auprès des populations.</p>
		<p>P.3. (2) fora, 10 séances de théâtres et 120 causeries, 2 supports de sensibilisation, élaborés et organisés par les OCB sur la question ont permis aux 300 personnes de lister des causes et conséquences des inégalités.</p>	<p>4 fora, 3 séances de théâtres et 32 causeries à Gagnick et à Dara Mboss ont permis à 1640 personnes dont 1000 femmes lister des causes et conséquences des inégalités.</p>
		<p>S.2 (5) mutuelles ont atteint un taux de pénétration de 1% auprès des hommes à la fin du programme.</p>	<p>Le nombre d'adhérents hommes passe de 280 antérieur à 456 actuel soit 1,6%</p>

		S.3 Le taux de participation des populations a augmenté régulièrement lors des activités organisées par les OCB.	5 OCB ont mené 30 activités de sensibilisations passant de 1000 participants antérieur à 1640 actuel soit 1,64%
		E.1 Les préoccupations des femmes et des jeunes sont mieux prises en compte dans le fonctionnement des structures de santé.	Les préoccupations des femmes et des jeunes sont mieux prises en compte dans le fonctionnement des structures de santé avec la prise des fonctions comme : Présidente comité de santé, Présidente comité de santé district, Trésorière et Relais communautaire
		E.2 La couverture sanitaire des localités touchée s'améliore.	Le taux de couverture sanitaire des MS existantes a augmenté de 4,28% passant de 22, 10% à 26,38%.
Renforcement des capacités	1. Les réseaux et cadres de concertation des mutuelles améliorent leur degré d'appropriation, de démocratisation et leurs systèmes de gestion (administration –finances-communication)	R.1 (2) réseaux ont amélioré leur système de gestion et de fonctionnement.	2 réseaux ont amélioré leur système de gestion et de fonctionnement avec la tenue régulière de 4 réunions et la convocation de 15 CA et 5 CC.
	2. Les capacités des structures mutuellistes sont renforcées pour leur permettre de jouer et d'assumer leurs responsabilités	R.2 (4) mutuelles ont été renforcées pour mieux maîtriser leurs rôles et responsabilités	Les 11 mutuelles renforcées pour mieux maîtriser leurs rôles et responsabilités ont tenu 8 réunions avec une participation de 35 personnes dont 06 femmes
	3. Les leaders sont capables de défendre les intérêts de leur communauté	R.3. (15) localités ont vu leur situation sanitaire s'améliorer grâce aux actions menées par les responsables des mutuelles.	10 localités ont vu leur situation sanitaire s'améliorer grâce aux actions de distribution de moustiquaires, de sensibilisation SR et hygiène, de vaccination, Programme nutritionnel menées par les responsables des mutuelles.

	4. Les mutuelles sont impliquées et renforcées en capacités dans le suivi évaluation et la capitalisation de leurs activités	R.4 (4) mutuelles ont mis en place ou renforcé leur système de suivi/ évaluation et ont produit un document de capitalisation de leurs actions.	2 mutuelles ont mis en place ou renforcé leur système de suivi/ évaluation avec la production de fiche de suivi et ont produit un document de capitalisation de leurs action partagé avec 4 mutuelles avec le concours du BIT.
	5. Des activités de mobilisation de ressources (internes et externes) sont mises en place par les structures mutuellistes	R.5 Au moins 500.000 Fr. CFA additionnels ont été mobilisés chaque année en plus du financement de Sol Soc	624.500 Fr CFA de fonds additionnels ont été mobilisés en plus du financement de Sol Soc
	6. Les actions et fonctionnement des réseaux (les mutuelles urbaines et rurales) sont mieux articulés et harmonisés	R.6. (4) rencontres de planification et (4) de coordination ont été organisées chaque année entre les mutuelles.	2 rencontres de planification et 1 de coordination ont été organisées entre les mutuelles.
		P.1. (2) activités de formation management (organisationnel-administratif- financier) réalisées au profit des responsables et gestionnaires des réseaux.	1 activité de formation management (organisationnel) réalisée au profit de 10 gestionnaires et 15 responsables en tout 25 dont 10 femmes des .
		P.3 (2) des activités de formation au profit des leaders ont été réalisées sur la décentralisation et le contrôle citoyen.	1 formation au profit des leaders a été réalisée sur la décentralisation et le contrôle citoyen avec le concours du CONGAD à Kaolack avec la participation de 35 participants dont 20 femmes
		P.4 (4) ateliers de formation organisés sur le suivi et l'évaluation suivi d'un processus de capitalisation.	1 atelier de formation organisé sur le suivi et l'évaluation suivi d'un processus de capitalisation au profit de 25 responsables dont 10 femmes.
		P.5 (1) AGR par mutuelle/an et (1/5) des mutuelles ont au moins 1 autre partenaire.	1 AGR par mutuelle et 3 mutuelles ont au moins 2 autres partenaires.

		S.1. (10) mutuelles ont participé activement et efficacement au fonctionnement des réseaux dont elles sont membres.	12 mutuelles ont participé activement et efficacement au fonctionnement des 2 réseaux dont elles sont membres.
		S.2 (40) leaders connaissent bien leurs rôles et assument correctement leurs responsabilités.	18 leaders connaissent bien leurs rôles et assument correctement leurs responsabilités et une participation de 80 % des leaders aux réunions a été notée
		S.4. (4) mutuelles ont assuré leur suivi interne et ont activement participé à (2) évaluations et (1) capitalisation de leurs activités.	2 mutuelles ont assuré leur suivi interne.
		E.1. Trois nouvelles mutuelles adhèrent chaque année à l'union régionale.	Trois nouvelles mutuelles ont adhéré à l'union régionale.
		E.2 (2) mutuelles disposent de ressources (humaines, matérielles et financières) pour assurer leur fonctionnement.	4 mutuelles disposent de ressources (humaines, matérielles et financières) pour assurer leur fonctionnement.
		E.4. Les expériences capitalisées sont partagées et valorisées par d'autres intervenants.	3 rencontres de partage avec Unions mutuelles de Fatick et Kaolack, CLCMS de Kaffrine ont permis de capitaliser et d'échanger des expériences
		E.5 Les mutuelles réduisent leur dépendance financière de 5 % chaque année vis-à-vis de Solsoc.	La dépendance actuelle vis-à-vis de SOLSOC est ramenée à 71, 70%

4.2 Résultats obtenus dans le domaine de la sécurité alimentaire

OSS2 : Sécurité Alimentaire			
Catégories	Changements à trois ans	Changements attendus au bout de 3 ans	Changements obtenus au terme de la première année
Besoins de base	2. Les parcelles de terres sont récupérées grâce à la DRS (défense et restauration des sols) et la technique de compostage est adoptée et partagée par les exploitations familiales ;	R.2.1 Au minimum (50) ha de terre ont été récupérés et mis en valeur	235 ha de terres sont récupérés, 47 ha sont mis en valeur par 17 exploitations familiales
		R.2.2 Au minimum (15 T) de compost ont été produits par les EF.	Une production de 34 tonnes de compost a été obtenue grâce à la mise en place de 15 fosses fumières et le parcage de 143 sujets de bétail
		P.1 et P2 (5) nouvelles OCB seront pris en compte chaque année.	Cette année 26 OCB ont pris part à l'action à travers les activités financées avec des initiatives de regroupement dans des structures plus viables et plus fortes comme les GIE
		P1, P2, P3, P4 : Des formations et des voyages d'études qui renforcent les compétences pour leaders des OCB et producteurs avec un souci de démultiplication	2 sessions de formation portant sur la défense et restauration des sols et la mise en place des cordons pierreux ont été organisées au profit de 34 personnes dont 7 femmes
			1 visite d'échange portant sur la DRS a été réalisée à Tatène (région de thiès) au profit du groupement de Samel avec la participation de 10 personnes
		P.2. Au moins (6) chantiers d'investissement humains organisés	10 actions d'investissement humain ont été faits pour la mise en place des cordons avec la participation de 300 personnes dont 50 femmes par le groupement de Samel

	S.2 Le nombre de demande pour les fosses à compost augmente de 15 %/an.	56 nouvelles demandes sont enregistrées touchant le secteur de l'amélioration de la fertilité des sols par le compost dont 10 pour la construction de fosses et 46 pour l'amendement par le parage du bétail.
	E.1/2 (1) La période de soudure réduite d'au moins 2 mois dans les villages et/ou EF ciblées.	de 1 à 3 mois consécutif à plusieurs facteurs combinés dont une bonne pluviométrie, l'accès à des semences de qualité et des actions mises en œuvre dans le cadre du projet
	E.1/2 (2) Les rendements « standard » atteints par au moins 50 % des EF	l'utilisation du compost et le parage du bétail combiné avec l'utilisation des semences de pré-base permet d'améliorer sensiblement les rendements de culture qui passent de : Mil : 600 kg/ha, Niébé : 200 kg/ha, Souna: 800 kg Ha, Arachide 350 kg/ha, à Mil : 400 - 1500 kg, Niébé : 70 - 200 kg, souna: 1 000kg//ha, arachide : 600 kg / ha. Ainsi, 85% des exploitations familiales encadrées par le PGM ont au moins atteints les rendements standards
	E.1/2 (3) Les revenus ont augmenté pour au moins 50 % des EF bénéficiaires du PGM	Les revenus des exploitations familiales appuyées par le PGM augmentent de 58% et sur les 17 exploitations familiales concernées 9 ont vu leur revenu augmenté de 50%.
	R.3.2 des activités de transformation et de commercialisation des produits agricoles locaux sont promues sur au moins trois filières	Des activités de transformation et commercialisation de la noix d'anacarde et de la mise en place de banque de céréales (mil et niébé) sont réalisées avec la mise en place de 11 unités au profit de 952 bénéficiaires

		directs
	P3. Au moins 10 sessions de formation sont organisées au profit de 20 OCB	7 sessions de formations ont été tenues pour autant d'OCB avec la participation de 72 personnes sur des thèmes relevant de la gestion de la banque céréalière pour les 6 sessions et la dernière concerne l'utilisation et l'entretien de l'unité de transformation de la noix de cajou.
	S3 Au moins 10 nouvelles demandes sont enregistrées par an	Au sortir de cette année, 58 nouvelles demandes ont été reçues
4. Les producteurs améliorent leur capacité de négociation et de plaidoyer (consommation des produits locaux, circulation des produits, gestion des ressources naturelles, biodiversité, etc.)	R.4 Trois actions de plaidoyer et trois actions de promotion des produits locaux ont été élaborées par les producteurs et OCB.	18 actions de plaidoyers portant essentiellement sur : <ul style="list-style-type: none"> • la relance de la filière arachide avec l'appui de 6 autres associations, l'ANCAR, DRDR de Diourbel, • la mortalité maternelle avec les postes de santé de Mboss, • la consommation des produits locaux avec ANCAR • la lutte contre les OGM ont été menées dans les régions de Kaolack et Diourbel
	P.4. (3) argumentaires réalisés à partir de trois études de cas liées aux thématiques prioritaires.	1 argumentaire portant sur la gestion des collectivités locales a été réalisé avec les autorités locales, le comité de plaidoyer à Kaolack

		S.4. Le nombre d'OCB qui se joignent au plaidoyer augmentent de 20 % /an.	36 OCB ont initié cette action de plaidoyer auxquelles sont venues s'ajouter 55 autres
		E.4. Des mesures favorables aux producteurs sont prises suite au plaidoyer fait par les OCB	Les mesures favorables prises par les autorités locales et administratives concernent : Redynamisation du comité de santé, achat ambulance pour le poste de santé, paiement taxe rurale, investissements sociaux, réhabilitation de la route. Accès aux intrants et au crédit, mise en place d'une unité de transformation des produits locaux, mise en place de commissions pour sensibiliser les autorités publiques traditionnelles et religieuses
Règles et institutions	1. Les producteurs et leurs organisations participent de façon qualitative et quantitative aux espaces de concertations et instances de décision au niveau local.	R.1.1 Au moins (60) OCB des régions de Kaolack, Thiès et Fatick participent régulièrement aux cadres locaux de concertation les concernant.	238 OCB des régions de Kaolack (Gagnick, Mboss, Keur Baka, Keur Socé, Dya, et Paoskoto), Thiès (Fissel, Ndiaganiao, sèssène, sandiara, Boullèle), Thiénaba et Ngoundiane) participent régulièrement aux espaces de concertation et instances de décision au niveau locales (13 CLCOP, 2 CLD, 5 CR 4 CVD
	2. Les acteurs du monde rural se concertent, sont associés et participent aux prises de décision les concernant (préparation de la campagne agricole, foncier, réglementation...)	R.2. Les partenaires ont participé activement au moins à 3 cadres formels d'élaboration de politiques, ou de programmes concernant les acteurs du monde rural.	Les partenaires ont participé à plusieurs cadres formels d'élaboration des politiques comme le CLCOP au niveau local, le conseil régional et les rencontres ministérielles au niveau national et sous régional. Les politiques auxquelles les partenaires ont contribué à l'élaboration sont :

		Redynamisation des filières de production Revue des OMD de la région de Thiès Le tarif extérieur commun TEC dans l'espace CEDEAO
	P.2. Les partenaires ont été informées des rencontres et y ont participé en défendant des positions élaborées ensemble, les réunions ont été restituées en interne.	Les partenaires ont été informées de la tenue de 2 rencontres et y ont participé en défendant des positions élaborées ensemble relative à la primauté de la Sécurité alimentaire sur la production de biocarburant et 2 restituées en interne organisées.
	S.2. Les partenaires sont conviés chaque année à participer à de nouveaux cadres de concertation.	Les partenaires ont été invités à participer aux nouveaux cadres de concertation que sont : le réseau national de Formation agricole et Rural (FAR), Rencontres périodiques Ministère de l'Agriculture et le CNCR sur le développement agricole et rural
	E.2. Des mesures favorables sont prises au niveau des politiques nationales agricoles.	Au niveau des politiques nationales agricoles, on a noté le vote de 7 décrets d'application de la LOASP: <ul style="list-style-type: none"> - Le CSOASP, - Le FNDASP, - Le FONDSTAB, - la Protection sociale, - l'interprofession, la SNRASP, - la GOANA - le FONGOANA

	<p>3. L'audience des partenaires a augmenté au sein des espaces de discussion sur les APE et les politiques commerciales.</p>	<p>R.3. Au moins un des partenaires participe activement à la préparation et au déroulement des concertations, coalitions rencontres sur les APE et les politiques commerciales.</p>	<p>La Fongs a participé à 2 rencontres du sous comité chargé de la politique commerciale et des prix des produits agricoles dans l'espace CEDEAO</p>
		<p>S.3 Les partenaires sont conviés au moins 1 fois par an, à débattre et à analyser avec d'autres, sur les APE et les politiques commerciales</p>	<p>La Fongs a participé à 2 rencontres du sous comité chargé de la politique commerciale et des prix des produits agricoles dans l'espace CEDEAO</p>
<p>Inégalités sociales</p>	<p>1. Les organisations de producteurs, de femmes et de jeunes développent des activités de négociation et de plaidoyer en faveur de l'accès aux facteurs de production.</p>	<p>R.1. (240) femmes et jeunes sont informés sur les modalités d'accès aux facteurs de production.</p>	<p>922 femmes dont 92 jeunes sont formées et ou informées sur les modalités d'accès aux facteurs de production grâce à la tenue de 5 ateliers de formation et des causeries</p>
		<p>P.1. (3) fora d'interpellation des décideurs sur des thèmes stratégiques liés à l'accès équitable aux facteurs de production organisés</p>	<p>1 forum d'interpellation des décideurs a été tenu avec ActionAid et CCPA sur la promotion de l'agriculture familiale dans son ensemble et de façon spécifique sur la filière arachide</p>
		<p>S.1 Au moins trois accords conclus entre les collectivités locales et les organisations porteuses des actions de plaidoyer.</p>	<p>Les actions de plaidoyer ont abouti à la signature avec les collectivités locales de 6 accords relatifs à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'accès des femmes à la terre, - L'accès aux intrants - L'accès aux équipements agricoles - la gestion des marchés hebdomadaires et des taxes, - la légalisation foncière des fermes pilotes - la fonction de sensibilisation et d'information exercée par l'association Jigg Jam sur les politiques de

		décentralisation
2. Les principes et pratiques d'équité sont inclus progressivement dans les stratégies des partenaires dans le cadre du programme, pour un meilleur accès des femmes aux ressources productives.	R.2 Les femmes bénéficient d'au moins 33% des financements alloués dans le cadre du programme.	Le financement du PGM a permis de toucher 2697 personnes actives dont 2049 femmes soit un taux de couverture de 76%
	P.2 Le principe d'accès équitable aux ressources productives retenu comme critère de sélection dans le COPI.	Une discrimination positive a été adoptée dans le choix des OCB porteuses des requêtes en plus du choix porté sur l'approche exploitation familiale
	S.2 l'expérience du PGM et des partenaires en matière d'équité et d'accès des femmes aux ressources visitée par d'autres acteurs (OCB, réseaux...)	18 visites reçues par des groupements de femmes, des ONG, ASC, syndicats et des Instituts de formations nationales et internationales (universités surtout)
3. La participation des femmes dans les espaces et instances de décision (familles, Collectivités locales, cadres de concertation) est améliorée.	R.3. (50%) des exploitations familiales appuyées dans le cadre du PGM, ont des modes de prise de décisions permettant la participation des femmes.	322 parmi les 1112 exploitations familiales appuyées dans le cadre du PGM soit 29% utilisent des modes de prise de décision facilitant la participation des femmes avec notamment les assemblées de famille qui sont des lieux de planification et de répartition des rôles et responsabilités des membres de la famille grâce à l'accroissement des capacités économique des femmes
	P.3. Une vingtaine d'animateurs relais formés (en genre, et auront touché 100 EF.	6 sessions de formation tenues en Genre/ gouvernance, MAS, SR, décentralisation, développement local, en leadership féminin et en Analyse et traitement des données sur les EF ont permis de mobiliser 26 animateurs dont (9 femmes) qui accompagnent 283 exploitations familiales

		S.3 (5) nouvelles OCB ou cadre de concertation ont sollicité des séances de sensibilisation sur le genre.	50 nouvelles OCB ont sollicité des séances de sensibilisation sur le genre.
		E.3. Les femmes sont plus assidues aux cadres de concertation, s'expriment d'avantage et occupent des postes de responsabilité	10 à 80% d'évolution a été noté dans la présence et la participation des femmes aux instances de prise de décision et ce grâce au bon niveau d'instruction de certaines femmes leaders pour participer aux échanges
Renforcement des organisations	1. La méthode de l'éducation populaire est mieux inscrite dans les pratiques des partenaires, le concept et les outils sont harmonisés et partagés.	R.1. Chaque partenaire dispose d'un pool d'agents compétents dans le domaine de l'éducation populaire.	Les partenaires disposent d'un pool de 31 agents compétents dans le domaine de l'éducation populaire et pratiques apparentées
		P.1.2 Les partenaires ont organisé chaque année deux rencontres, pour échanger leurs expériences en EP.	Une rencontre a été organisée par les partenaires consacrée à l'échange des pratiques en cours sur l'éducation populaires et les pratiques apparentées
		E.1/2 La mobilisation sociale de la base se renforce, les OCB ont leur visibilité accrue.	50 nouveaux membres ont été recensés dans le réseau de Gagnick
	2. Les partenaires et leurs bases partagent et construisent une vision commune.	R.2. Les organes des 4 partenaires fonctionnent régulièrement et sont élargis aux organisations de base.	Les organes des 4 partenaires fonctionnent régulièrement avec la tenue de 10 rencontres de Comités d'administration ou de comité Directeur pour une participation de 69 membres dont 28 Femmes. Le CA de la Fongs est entièrement constitué de membres d'OCB
		P.2 Chaque partenaire a organisé au moins deux rencontres d'échanges avec sa base, sur sa vision, sa stratégie, et ses programmes.	Les partenaires ont organisé 78 rencontres d'échanges avec les OCB sur leur vision, leur stratégie, et leurs programmes.
3. Les organisations du monde rural et de la société civile améliorent leurs pratiques de bonne gouvernance.	R.3. (80) leaders d'OP et d'OSC ont renforcé leurs connaissances dans le domaine de la gouvernance démocratique.	74 dont 35 femmes leaders d'OP et d'OSC ont renforcé leurs connaissances dans le domaine de la bonne gouvernance,	

		citoyenneté et décentralisation et de l'élaboration du Budget participatif avec la tenue de 4 sessions de formation
	P.3 Les leaders ont participé à 4 ateliers de formation et ont restitué au sein de leur OCB.	1200 leaders d'OCB dont 703 femmes ont participé aux 39 restitutions organisées
	S.3 Au moins (5) cinq OCB ont organisé régulièrement les rencontres et renouvelé leurs instances.	Les OCB ont tenu 23 rencontres régulières de leurs instances et 3 Assemblées générales de renouvellement ont été convoquées
	E.3. Le nombre de membres augmente constamment au niveau des 5 OCB, et la participation s'améliore.	La participation et une évolution des membres des OCB notée (5)
4. Les partenaires et les organisations de base exercent un meilleur contrôle sur l'action des pouvoirs publics.	R.4. (4) actions d'interpellations sur la gestion des ressources publiques ont été initiées par les partenaires et organisations de base.	3 actions d'interpellations ont été organisées dans le domaine de la : <ul style="list-style-type: none"> - Gestion du poste de santé - lutte contre l'insalubrité dans les villages, - Risque de la GOANA sur le foncier et urgence d'une réforme concertée
	P.4. Une session de formation sur le contrôle citoyen a été organisée au profit des partenaires, OSC, Autorités administratives locales par an.	2 sessions de formation sur le contrôle citoyen et 1 sur le budget participatif ont été organisées au profit de 66 bénéficiaires dont partenaires, OSC, Autorités administratives locales avec le concours d'autres partenaires comme le 9 ^{ème} FED.
	S.4. Les formations ont été partagées avec au moins 5 OSC de dimension régionale ou nationale.	15 démultiplications sur le contrôle citoyen et 9 relatives à l'élaboration du budget participatif sont fait au profit de 675 participants dont 285 provenant d'OSC, 18 autorités administratives et 162 provenant

		d'autres structures
	E.4. Les organisations du monde rural et de la société civile améliorent leurs capacités de défense des droits et intérêts de leurs publics cibles.	

4.3 Résultats de OSS4

Agro carburant	Forum Social Mondial
<p>Les partenaires du consortium se sont mobilisés autour de SOLSOC pour réaliser une étude de cas sur : les orientations politiques nationales en matière d'agro carburant, le niveau d'implication des organisations de producteur, de la société civile mais aussi des autorités locales. Cette étude confiée à un chercheur de l'Université de Thiès prend en compte les préoccupations de toutes les parties prenantes y compris la recherche et les projections souhaitées par les pouvoirs publics mais établit également les contraintes liées à la mise en œuvre de cette politique.</p> <p>Les recommandations majeures retenues lors de cette rencontre ont surtout porté sur la tenue de rencontres de restitution de cette étude auprès des OCB afin que les forces et faiblesses de cette orientation stratégique ainsi que les recommandations formulées soient partagées à la base au profit des populations surtout rurales et sur l'impérieuse nécessité de préserver les facteurs de production surtout le foncier.</p> <p>De façon formelle, l'étude met en exergue pour des pays en voie de développement comme les nôtres la nécessité de promouvoir d'abord une politique de sécurité alimentaire soutenue par une politique agricole cohérente et partagée.</p> <p>Cette étude a d'ailleurs été partagée lors de la rencontre internationale d'échange de Bruxelles en décembre 2008 avec les autres pays partenaires de SOLSOC.</p>	<p>Le consortium a également dépêché une représentation lors du Forum mondial de Belém.</p> <p>Une restitution de cette participation est prévue courant mars 2009.</p>